

Le cours.

La France : Dynamique de localisation des activités et des populations.

La population se répartit de façon inégale sur le territoire français. Cette répartition évolue avec les déplacements des populations, facilités par le développement des transports.

Comment les hommes se répartissent sur le territoire ? Pourquoi se déplacent-ils ? Quel est l'impact des mobilités sur l'organisation des territoires ?

1. Une répartition de la population inégale.

Avec 65,8 millions d'habitants (63,1 millions d'habitants en métropole, 1,9 millions d'habitants dans les départements d'Outre-Mer et 0,8 million dans les collectivités d'Outre-Mer), la population française se place au 2e rang de l'Union Européenne. Sur le territoire métropolitain, la densité moyenne est de 114 habitants au km² mais la répartition est contrastée : 60% de la population vit sur 8% du territoire.

L'espérance de vie s'allonge et la population augmente. Mais, malgré un indice de fécondité supérieur à la moyenne européenne, la population vieillit.

a. Les espaces de faible peuplement

Les espaces faiblement peuplés (25 habitants au km²) représentent 70% du territoire et correspondent surtout aux espaces ruraux situés le long d'une diagonale allant des Pyrénées occidentales aux Ardennes via le Massif Central (« diagonale du vide ») et aux massifs montagneux tels que les Alpes.

b. Les espaces très peuplés

La population est concentrée à Paris (17%) et dans les grandes agglomérations, dans les grandes vallées fluviales (Seine, Rhône, Garonne, Loire), le long des littoraux (Bretagne, Côte d'Azur) et des zones frontalières (Nord, Alsace, Alpes-Maritimes).

Quatre régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais) regroupent près de la moitié de la population française. Les départements d'Outre-Mer sont densément peuplés, à l'exception de la Guyane, du fait d'un milieu plus hostile.

Les villes sont attractives car elles concentrent les activités. Les littoraux de l'Ouest et du Sud ont un cadre de vie agréable et un environnement économique favorable. Les régions frontalières bénéficient de l'intégration européenne.

2. Une population de plus en plus mobile

a. La mobilité quotidienne

Les déplacements les plus nombreux sont les migrations pendulaires entre la résidence et le lieu de travail car 60% des actifs travaillent hors de leur commune, en particulier en Ile-de-France avec 40 millions de déplacements par jour.

b. La mobilité touristique

Les déplacements pour les loisirs augmentent avec la réduction du temps de travail. Les séjours restent concentrés en juillet-août (plus de la moitié), mais se raccourcissent de plus en plus et s'étalent sur l'année.

c. La mobilité résidentielle

20 millions de personnes ont déménagé entre 2004 et 2010. Les jeunes migrent vers les villes pour les études ou la recherche d'un premier emploi, les familles vers des logements plus spacieux à la périphérie des villes, les retraités vers un cadre de vie plus agréable.

d. Les migrations internationales

La migration est un déplacement qui entraîne un changement de résidence.

L'immigration est liée au marché du travail. Depuis 1974, avec le chômage, la France a fermé ses frontières. Pourtant, les réfugiés et les familles, ainsi que les clandestins, continuent à arriver mais les flux se sont ralentis avec 200 000 entrées par an.

Aujourd'hui, la part des immigrés représente 9,6% de la population. La moitié d'entre eux sont européens mais la part de ceux venus d'Asie, d'Afrique et d'Europe de l'Est augmente. Les régions urbaines et industrielles (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Alsace) concentrent 60% des immigrés. Dans les régions frontalières, les travailleurs transfrontaliers dynamisent les économies locales.

3. Des territoires inégalement attractifs.

Les territoires attractifs attirent les populations pour des raisons économiques et/ou des conditions de vie agréables.

a. La ville, espace attractif

80% de la population française vit en ville mais l'agglomération parisienne séduit de moins en moins, car elle concentre tous les maux de la vie urbaine. Ce sont les grandes villes méridionales qui attirent le plus, à l'image de Montpellier, appréciée des étudiants et des chercheurs pour ses pôles de recherche, mais aussi des actifs et des retraités pour son climat méditerranéen et la proximité de la mer.

L'étalement urbain s'accroît. Après la banlieue, ce sont les couronnes périurbaines qui attirent le plus la population.

b. Les régions attractives

- Les espaces littoraux

La littoralisation (la concentration des Hommes et des activités sur les littoraux) de la population s'accroît. 7 millions de personnes ont changé de résidence au profit du Sud et de l'Ouest, qui tirent parti d'un cadre de vie agréable et d'un environnement économique favorable sous l'impulsion des nouvelles technologies.

Une ligne allant de l'Ile-et-Vilaine à la Haute-Savoie sépare les départements de l'Ouest et du Sud, à forte attractivité, des départements du Nord et de l'Est qui perdent de la population. La Corse attire surtout les retraités mais l'Ile-de-France rassemble 40% des flux migratoires, attirant jeunes actifs ou étrangers.

- Les régions touristiques

La France est parcourue de flux saisonniers qui se dirigent vers les littoraux du Sud et de l'Ouest ainsi que vers les massifs montagneux. La Corse ou les Hautes-Alpes peuvent voir leur population doubler durant l'été.

c. Les zones rurales en situation intermédiaire

Depuis les années 1990, les espaces ruraux bénéficient d'un solde migratoire (différence entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs) positif. Les espaces non productifs sont devenus des zones de loisirs et l'espace rural séduit ceux qui sont à la recherche d'espace et de calme.

Mais au sein de l'espace rural, les écarts se creusent entre le rural isolé qui se désertifie et vieillit, un rural qui bénéficie de l'arrivée des touristes et de retraités, et le rural périurbain.